ACADÉMIE DE LIMOGES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Corrèze

Lettre Hebdo

Lettre Hebdo n° 252 - Semaine du 3 au 9 janvier 2022

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs les enseignants,
Mesdames et Messieurs les AESH,
Mesdames et Messieurs,

Monsieur le secrétaire général, l'ensemble des services de la DSDEN et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année qui débute.

Je vous souhaite une excellente année 2022, riche de bonheur, d'espoir et d'optimisme partagés, à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Très sincèrement.

Dominique MALROUX
Directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

Actualités COVID

Type : nouvelles règles d'isolement à partir du 3 janvier 2022.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : mise en œuvre des nouvelles règles d'isolement pour les élèves de moins de 12 ans.

Documents : ▸ Nouvelles règles d'isolement

Lien : page.

Infos écoles

Type : sûreté des espaces scolaires.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : mise à jour de la liste des correspondants académiques sécurité-sûreté.

Documents :
- Fiche contacts

Lien : page.

Type : délégués départementaux de l'éducation nationale.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : liste des DDEN nommés pour la période 2021-2025.

Documents :
- Liste des DDEN

Lien : page.

Gestion du personnel

Type : formation continue.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : en raison du contexte sanitaire et de la nécessité de privilégier la présence des personnels enseignants dans les écoles, **toutes les formations se déroulant pendant le temps scolaire sont suspendues jusqu'au vendredi 28 janvier 2022 inclus**. Toutefois, les formations hors temps scolaires pourront être maintenues, en distanciel prioritairement.

Type : travail à temps partiel des enseignants du premier degré - rentrée 2022.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : présentation des modalités relatives à l'attribution d'un temps partiel. Les demandes de temps partiel doivent être transmises à la DSDEN, par la voie hiérarchique, **au plus tard le 26 janvier 2022**.

Documents :

- Circulaire départementale
- Formulaire de demande de surcotisation

Temps partiel **de droit** :
- imprimé de demande pour les écoles fonctionnant sur 4 jours ;
- imprimé de demande pour les écoles fonctionnant sur 4,5 jours.

Temps partiel **sur autorisation** :
- imprimé de demande pour les écoles fonctionnant sur 4 jours ;
- imprimé de demande pour les écoles fonctionnant sur 4,5 jours.

Lien : page.

Type : allègement de service à la rentrée 2022.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : les demandes d'allègement de service doivent être transmises à la DSDEN **au plus tard le 27 janvier 2022**.

Documents : ▸ Note départementale

Lien : page.

Préau, la plateforme de prestations culturelles, sportives, touristiques et de loisirs, aux tarifs préférentiels

Lors du Grenelle de l'éducation, l'engagement #5 *« bénéficier de nouveaux avantages sociaux »* a été pris par le ministre.

Nous avons le plaisir de vous annoncer sa concrétisation grâce à l'ouverture de Préau, dispositif mis en place par l'association du même nom.

Préau vient en complément de l'action sociale interministérielle et ministérielle et répond à une ambition importante : il s'agit d'**offrir à des tarifs préférentiels de nombreuses prestations culturelles**, **de loisirs**, **sportives**, **touristiques et des avantages commerciaux destinés à tous les personnels du ministère de l'éducation nationale**, **de la jeunesse et des sports**, **actifs et retraités**.

Ces prestations sont proposées via la plateforme Préau qui vient d'ouvrir.

Accessible par un portail unique, ce dispositif sans précédent poursuit plusieurs objectifs :

- développer une offre de prestations pour tous les personnels de tous les établissements et écoles, de tous les opérateurs, de toutes les académies et de l'administration centrale, en complément des actions proposées par l'État aux niveaux interministériel, ministériel et académique ou par les associations académiques ou locales d'action sociale en faveur du personnel ;
- déployer une offre répondant aux attentes exprimées lors des ateliers du Grenelle : offres exclusives ou tarifs avantageux pour les plateformes de musique en ligne, de livres numériques, de vidéos à la demande, pour l'équipement sportif, accès facilité pour le cinéma et les spectacles, l'accès aux remontées mécaniques, les salles de sport, des coffrets loisirs, offres partenaires auprès de résidences de vacances...

Afin d'informer tous les collègues bénéficiaires de cette concrétisation du Grenelle de l'éducation et de ce nouveau dispositif Préau destiné à améliorer la vie quotidienne de tous les personnels, vous pouvez utiliser un flyer et une affiche au sein de votre école ou établissement.

Type : prestations de l'action sociale interministérielle.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : communication destinée à promouvoir les prestations de l'action sociale interministérielle auprès des personnels (chèque vacances, CESU garde d'enfants, aide à l'installation des personnels et aide au maintien à domicile).

Documents : ▸ Affiche

Lien : page.

Espace d'accueil et d'écoute de la MGEN

À compter du mois de janvier 2022, la MGEN accueille un nouveau psychologue dans le cadre de l'espace d'accueil et d'écoute. Il s'agit de Monsieur Najib DANDAN qui pourra recevoir les personnels souhaitant bénéficier d'un accompagnement suite à des difficultés personnelles et/ou professionnelles, dans les locaux de la section MGEN (34 bis avenue Alsace Lorraine à Brive) les mercredis entre 16 heures et 18 heures.

Les entretiens sont anonymes, gratuits, confidentiels.

C'est un dispositif (co-financé par l'éducation nationale et la MGEN) qui a pour vocation d'accueillir les personnes qui en font la demande, parce qu'elles ressentent le besoin d'être écoutées et soutenues. Il permet de bénéficier de l'aide ponctuelle et gratuite d'un psychologue, afin de faire le point sur leur situation et d'être orientées si nécessaire.

L'accompagnement du psychologue est de courte durée : trois entretiens au maximum sur un an.

L'espace d'accueil et d'écoute accueille les personnels de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur.

Tous les personnels actifs peuvent être reçus, qu'ils soient enseignants ou non, adhérents MGEN ou pas, en poste ou en arrêt maladie.

Des rendez-vous téléphoniques sont également possibles avec un psychologue de la plateforme, sur des créneaux horaires bien plus larges.

Pour prendre rendez-vous : 0 805 500 005 (service et appel gratuits).

Actions éducatives

RAPPEL

Type : concours départemental de la résistance et de la déportation 2022.

Destinataires : écoles élémentaires et primaires.

Descriptif : les enseignants qui souhaitent participer à cette opération doivent se faire connaître **au plus tard le 31 janvier 2022**.

Documents : ▸ Note départementale ▸ Sujet - consignes et liste des contacts

Lien : page.

RAPPEL

Type : prix de l'éducation citoyenne.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : les propositions doivent être transmises à la DSDEN **avant le 28 mars 2022**.

Documents : ▸ Note départementale ▸ Fiche de proposition de candidature ▸ Règlement

Lien : page.

Site internet de la DSDEN 19 : ici	Facebook de la DSDEN 19 : ici
Twitter de la DSDEN 19 : ici	Instagram de la DSDEN 19 : ici